

maître d'ouvrage  
commune de Louversey

carte communale  
révision

dossier approuvé

2 - Plan de zonage

maître d'œuvre  
direction départementale  
de l'équipement de l'eau

Logo de la commune de Louversey

Logo de la direction départementale de l'équipement de l'eau

Service de l'équipement de l'eau  
1 rue de la mairie  
54100 Louversey  
Tél : 03 83 88 12 34  
Fax : 03 83 88 12 35  
E-mail : eau@louversy.fr

Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 15/6/1978  
Date de mise à jour : 02/02/2017

Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 15/6/1978  
Date de mise à jour : 02/02/2017

Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 15/6/1978  
Date de mise à jour : 02/02/2017

**LEGENDE**

Secteurs où les constructions sont autorisées

À l'extérieur du secteur SC, seules sont autorisées :

- l'habitation, le logement de destination, la réfection, l'extension des constructions existantes, les constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs ;
- les constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs ;
- les constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs ;
- les constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs ;

Les constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs sont autorisées à l'intérieur du secteur SC, sous réserve de leur valeur des ressources naturelles.

---

---

Bois

Mare